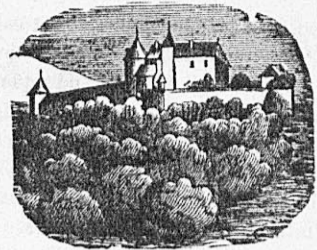




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
» 6 mois, » 2 50
Etranger... 1 an, » 9 -
» 6 mois, » 5 -
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

MOIS D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁰⁰ 2³⁸ 5⁰⁰ 8⁵⁵ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1²⁰ 4⁰⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg ou à ses succursales.

AVIS

Les nouveaux abonnés pour 1905 recevront LA GRUYÈRE sans augmentation de prix depuis le premier décembre.

Prix d'abonnement annuel : 4 fr. 50.

BULLE, le 22 novembre 1904

Le labour d'automne.

Ses avantages.

On devrait avoir pour principe qu'il faut mettre la charrue non pas avant les bœufs mais de suite après le chariot qui a enlevé le dernier tas de la récolte.

D'une façon générale, tout sol, quelles que soient sa nature et sa composition, doit être ouvert de temps à autre, faute de quoi et par suite des influences atmosphériques défavorables et notamment des pluies battantes, la couche superficielle devient dure, les intervalles qui doivent exister à l'intérieur de la couche arable pour la circulation bienfaisante de l'air atmosphérique se tassent et cette circulation devient nulle ou insuffisante. Et quel agriculteur praticien voudrait nier l'action bienfaisante de l'air atmosphérique dans le sol? Ils savent tous qu'à son défaut le sol devient inactif, que la désagrégation des divers principes nutritifs en vertu de laquelle ceux-ci sont assimilés par les végétaux se trouve arrêtée et, avec elle, le travail entier de la fertilisation. Et c'est pourquoi il faut, nous le répétons, que le sol soit ouvert le plus tôt possible afin de permettre à l'air atmosphérique de pénétrer sans entrave la couche arable.

Un autre effet nuisible du tassement, c'est que

l'eau ne peut plus pénétrer que difficilement dans le sol et que celle qui y séjourne ne trouve plus d'écoulement. Un excès d'humidité en est la suite et on en connaît les inconvénients, notamment dans les sols compacts et forts.

Au contraire, une terre fréquemment labourée et maintenue dans un état d'aération et d'ameublissement suffisant, emmagasinant l'eau, se maintient plus longtemps fraîche pendant un temps de sécheresse prolongée et se trouve dans les conditions les plus favorables pour la germination. De plus il est démontré que le sol bien ameublé s'échauffe plus fortement et plus facilement par l'accès plus abondant de l'air ambiant. Déjà d'ailleurs la désagrégation accélérée des principes nutritifs qui en est la suite produit par elle-même de la chaleur.

Mais une conséquence non moins importante du labour automnal, du labour avant l'hiver, est la congélation plus complète du sol remué. Or on sait les effets bienfaisants de la gelée hivernale « le meilleur laboureur », dit un adage rustique. Si le sol n'a pas été remué et reste tout l'hiver avec le chaume, il perdra tout le bénéfice de la congélation énergique et profonde absolument indispensable surtout aux terres fortes. Le sol même le plus fort retourné, au contraire, avant l'hiver et ayant subi les alternatives de gel et de dégel, sera relativement facile au printemps.

Par le retournement, des couches nouvelles parviennent successivement en contact direct et immédiat avec l'air atmosphérique et les parties de sol de composition inégale relativement aux effets nutritifs seront réparties d'une façon plus uniforme dans toute la couche arable. Aussi le labour d'automne pouvant être plus profond que celui du printemps, la terre froide du sous-sol apportée à la surface se désagrègera jusqu'au printemps sous

l'action du gel et du dégel et se trouvera à temps en excellent état de fertilité.

Tout est avantage dans le labourage immédiat après la moisson. Il est notamment le plus simple et le plus efficace des moyens de destruction des mauvaises herbes et des insectes nuisibles, c'est même le seul radical. Par un labour superficiel des chaumes, les semences des mauvaises herbes germent et par le labour profond qui suit un peu plus tard en automne, parasites végétaux et parasites animaux profondément enterrés sont sûrement détruits dans le courant de l'hiver.

Mais, encore une fois, il ne faut pas avoir négligé le déchaumage qui les fait germer, autrement les plantes parasites qui auraient été enterrées non germées par le labour profond d'automne se conserveraient à l'intérieur de la couche arable pour germer et pousser au printemps.

LONDINIÈRES.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Tribunal fédéral. — L'Assemblée fédérale élira dans sa prochaine session quatre nouveaux juges fédéraux, dont l'un sera pris dans la Suisse romande. Le canton de Genève fait remarquer à ce sujet que seul des Etats welsches il ne possède point de représentant dans la haute autorité judiciaire suisse et il a l'intention de revendiquer l'un des sièges récemment créés. On parle des candidatures de MM. Navazza, procureur général, et Vogt, juge de paix, traducteur au Conseil national, deux noms, dit la *Revue de Lausanne*, qui seront accueillis avec sympathie.

Mission militaire. — Le bruit a couru que la mission militaire suisse au Japon était en route pour rentrer en Suisse. C'est là une simple supposition car au Palais Fédéral on n'a point été

Ce qu'il avait à lui dire! Le jeune homme eut un sourire navré à cette question. Son cœur débordait de tendresse! Sa douleur et sa jalousie aussi étaient près de s'exhaler! Ah! comme il aurait voulu s'épancher librement devant elle, laisser crier tout son être en révolte... lui avouer toutes les espérances qu'il avait caressées... les beaux rêves d'avenir formés depuis longtemps, depuis qu'il aimait, c'est-à-dire depuis la première fois qu'il l'avait vue!... Ce qu'il avait à lui dire! Il aurait voulu se jeter à ses pieds, lui prendre les mains et les couvrir de baisers et les mouiller de ses larmes en lui répétant cent fois :

— Mais je t'aime! tu ne le vois donc pas? Je souffre une torture sans nom!... Et tu l'augmentes par la douceur de ta voix, par ton inquiétude, par la crainte de m'avoir déplu! Non, non, je n'ai rien à te reprocher? Est-ce ta faute si l'on t'aime? Et qu'es-tu fait pour provoquer cet amour? Et comment refuserais-tu l'offre de mon père... l'offre de cette existence calme, heureuse entre toutes, infiniment respectée?... Non, non, tu restes malgré tout pour moi ce que tu étais auparavant, mais mon amour, déjà si grand, s'augmente encore des regrets de te perdre!

Elle redisait, pour la seconde fois :
— Je ne me suis pas trompée, j'en suis certaine, et il s'est passé en vous quelque chose que je ne puis comprendre... Pourquoi ne point me traiter en amie, en sœur, ainsi que vous avez toujours fait? Si vous avez un secret sur

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 76

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Ce dont Bartoli ne s'apercevait pas non plus, c'est que Claire était de plus en plus triste et que, bien souvent, lorsqu'il arrivait auprès d'elle inopinément, elle avait les yeux rouges.

L'attitude de Philippe, ses efforts constants pour l'éviter la désespéraient.

Enfin, un soir, Bartoli, retenu au puits de l'Aiguillette, avait fait dire à Castelbonc qu'il ne rentrerait pas pour dîner et qu'on n'eût point à l'attendre.

Philippe et Claire restèrent seuls.

Ils furent silencieux tout le temps du dîner.

Ils ne mangeaient ni l'un ni l'autre; ils avaient le cœur trop gros; des larmes étaient tout près de leurs paupières, et ils s'efforçaient de ne point relever les yeux, car si leurs regards s'étaient rencontrés, ils n'eussent point retenu ces larmes.

Lorsqu'ils se levèrent de table, Philippe voulut sortir, mais un mot de Claire le retint.

— Philippe!

Il se retourna.

Elle vint à lui.

— Vous me fuyez depuis quelques jours...

— Pouvez-vous le penser, Claire?

— Vous me fuyez, oh! je le vois bien, allez! Vous ne m'adressez même plus la parole... Que vous ai-je fait? J'ai beau chercher... m'interroger... essayer de deviner en quoi et comment je vous aurais causé du chagrin, je ne trouve pas, non, je ne trouve pas... Philippe, dites-moi ce que vous avez contre moi...

— Rien, je vous assure...

— Vous me mentez.

— Claire, de grâce!

— Oui, reprit-elle avec douleur, vous me mentez, je le sais, je le vois... Écoutez... si, malgré moi, je suis pour vous — oh! sans le savoir — la cause de quelque chagrin, je vous en demande pardon... Me pardonnez-vous?

Et elle tendait la main.

— Je vous jure que je n'ai rien à vous reprocher, par conséquent rien à vous pardonner...

— Vous me le diriez, n'est-ce pas?

— Certes!

— Vous m'avez habituée à vous considérer comme un frère... Vous m'avez témoigné, dès le premier jour, une si grande confiance! Voilà pourquoi je tenais à provoquer entre nous cette explication... N'avez-vous rien à me dire, Philippe?

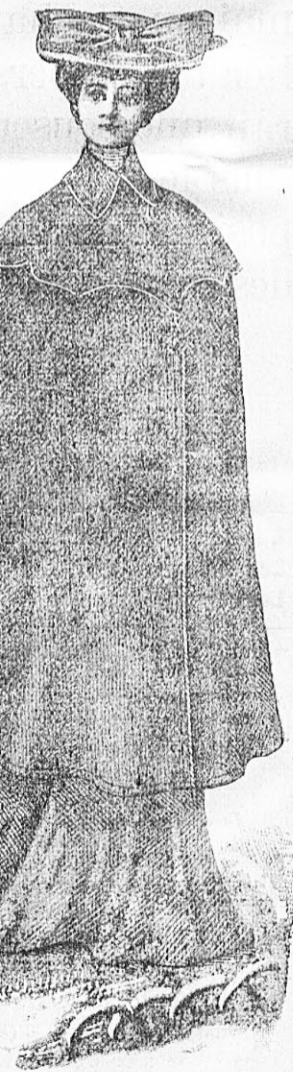
ES

près de la Grenette et de l'Eglise.

E

le paquet de 25 pièces 4 ct.
r, le jeu depuis 5
pièces 9
x, le paquet 3
le paquet 3
pièce 3
peaux, pièce 3
aine, la douzaine 2
a douz. depuis 12
ines, la douzaine 3
alons, la douzaine 3
p. garniture, la dz. dep. 15
es et crèmes, le mètre dep. 4

R
Qualité n° 10 la 1/2 liv. 1.45
Qualité n° 12 » 1.85
Qualité n° 14 » 2.10
Marque étoile
les 100 grammes 1.15
extra fins I. les 100 gr. 1.25



[1106]

6.90 à fr. 30.-

avisé du retour du lieutenant-colonel Gertsch et du capitaine Vogel.

Au débat, il était entendu que la mission resterait sur le théâtre des opérations jusqu'au printemps ; plus tard on décida que son séjour se prolongerait jusqu'à l'hiver. Puis le lieutenant-colonel Gertsch fit savoir au Département militaire par l'intermédiaire du consul suisse à Yokohama que l'on avait en perspective d'importantes opérations militaires, ajoutant que, les frais du voyage étant faits, il lui semblait qu'il serait avantageux de profiter des enseignements qui ressortiraient sans doute de ces opérations. Le Département militaire répondit par dépêche, autorisant la prolongation de séjour puis il fit suivre ce télégramme d'une lettre, donnant pour instruction aux deux officiers de se diriger, en ce qui concerne leur retour, suivant les circonstances et de régler leurs décisions sur celles des autres missions étrangères. Cette lettre ne peut pas encore être parvenue au lieutenant-colonel Gertsch qui n'a en mains que le télégramme. S'il a réellement cru devoir quitter le théâtre de la guerre, c'est qu'il aura eu un motif spécial pour le faire : peut-être l'exemple de la mission américaine.

Le lieutenant-colonel Gertsch était attaché à la garde du général Kuroki et a pu suivre toutes les opérations depuis le combat d'Anping jusqu'aux batailles de Liao Yang et Yantai. Il a adressé des rapports détaillés au Département militaire, joignant des croquis, à plusieurs de ces rapports.

Le capitaine Vogel était en premier lieu avec l'armée du général Oku devant Port-Arthur, puis il a passé avec l'armée de ce général en Mandchourie.

Chemins de fer fédéraux. — Pendant le mois d'octobre, les recettes des chemins de fer fédéraux se sont élevées à 10,005,300 fr. contre 10,204,643 francs en octobre 1903. Les dépenses ont été de 6,269,000 fr., contre 6,332,000 fr. en octobre 1903. L'excédent des recettes est ainsi de 3,736,300 fr. ; il était de 3,872,443 fr. en octobre 1903.

De 1^{er} janvier à fin octobre, l'excédent des recettes est de 37,397,596 fr., contre 38,955,691 fr. pendant la même période de 1903.

Les traités d'arbitrage. — Un traité d'arbitrage anglo-suisse a été signé mercredi à Londres. Le Conseil fédéral en a été avisé mercredi soir par une dépêche de notre ministre plénipotentiaire à Londres, M. Carlin.

Le traité est identique à celui qui a été conclu entre la France et l'Angleterre. Il sera naturellement soumis à la ratification des Chambres fédérales.

Conventions internationales. — Le Conseil fédéral propose aux Chambres de ratifier trois nou-

velles conventions conclues à La Haye, entre la Suisse et la Hollande. La première de ces conventions concerne le mariage entre ressortissants des deux pays ; la seconde, les divorces, et la troisième, enfin, régleme les tutelles des enfants mineurs.

Berne. — *Un récidiviste.* — La Chambre de police correctionnelle de Berne a condamné le médecin Alexandre Favre, de la Chaux-de-Fonds, à 66 fr. 60 d'amende, pour avoir exercé la médecine dans des villages de la frontière bernoise, sans avoir rempli les conditions prescrites par la loi. Le procureur général avait requis 150 fr. d'amende, Favre étant récidiviste et ayant déjà été condamné il y a deux ans pour les mêmes motifs.

St Gall. — Le Conseil d'Etat a décidé de proposer au Grand Conseil de gracier Frida Keller.

— *Rixe mortelle.* — Dimanche soir, dans une auberge de Grabs, quelques ouvriers italiens occupés dans le voisinage avaient eu une violente querelle. L'aubergiste voulut intervenir pour les calmer, mais l'un des combattants s'élança aussitôt sur lui, le bâton levé. Quelques clients de l'établissement, qui se trouvaient dans une salle attenante, vinrent au secours du patron et réussirent à mettre les Italiens hors de l'établissement.

Peu après, un des consommateurs sortit, mais à peine était-il sur la route, qu'il reçut un coup de poignard dans le côté. Il rentra dans l'établissement mais tomba presque aussitôt évanoui, et il fallut le transporter à la maison. Le poignard avait pénétré très avant dans le côté et le coup avait eu pour conséquence une hémorragie interne qui amena la mort au bout de quelques heures. Six Italiens ont été arrêtés, mais on croit que le meurtrier a réussi à s'enfuir.

Vaud. — Le Grand Conseil a voté, vendredi matin, six demandes de naturalisation. Il a définitivement accordé le crédit de 35,000 fr. pour l'assurance-vieillesse, et un crédit de 79,500 fr. pour l'agrandissement des casernes.

Le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil un projet tendant à allouer aux 19 communes, à titre de subsides pour l'amélioration des voies publiques, une somme totale de 308,500 fr., dont 200,000 fr. à la ville de Lausanne, pour le nouveau pont Chauderon-Montbenon.

— Un bien triste accident est arrivé à Sainte-Croix. La petite fillette de M. Ferrari, âgée de 8 ans, voulant allumer le feu avec du pétrole, a mis le feu à ses vêtements. Tout entourée de flammes, elle s'est jetée sur un lit auquel elle a mis le feu. Un passant entendit une forte explosion ; les vitres venaient d'éclater. Il appela le père, qui travaillait à l'atelier. Celui-ci arriva juste à temps pour arrêter le commencement d'incendie. Mais dans quel état se trouvait la pauvre enfant ? Elle est

Il se contenta de baisser la tête.
Son cœur était serré, il étouffait.
— Ainsi, Philippe, votre père vous le laissait ignorer ?
— Oui.
Il fallait mentir.

— C'est étrange, lui qui vous adore !... N'est-ce pas vous, son ami et son fils, qui auriez dû recevoir sa première confiance ?... J'ai peine à croire que quelque allusion, quelque demi-aveu, ne vous ait pas fait prévoir...

— Mon père n'avait pas à me demander conseil, Claire, il n'avait pas à s'occuper surtout de mon opinion... Il sait que sa volonté ne peut rencontrer d'adversaire... La sienne est la mienne. Je n'ai jamais pensé et agi autrement qu'il n'agit et ne pense... J'ajoute qu'il ne pouvait faire un choix meilleur ni rencontrer, nulle part, une jeune fille qui méritât mieux sa confiance...

Il s'efforçait de paraître calme et de s'exprimer froidement.

Mais ce calme trompeur, cette froideur apparente, tout les démentait, ses yeux dont le regard semblait éperdu et fuyait obstinément les yeux de Claire, ses mains qui tremblaient, sa parole même, entrecoupée et comme brisée, et surtout cet air de fatigue douloureuse et désespérée épanché sur sa figure, jadis si loyale et si franche.

Claire le considérait avec une attention inquiète. Voyait-elle qu'il mentait ? qu'il désirait lui en imposer à lui-même ?

morte le lendemain matin, après d'horribles souffrances.

Valais. — *Double asphyxie.* — Vendredi soir, vers neuf heures, des ouvriers travaillant à la distillerie Barberini, à Sierre, virent des lucurs suspectes dans l'habitation de M. Gugnioni, serrurier. Ils frappèrent à la porte, personne ne leur répondit ; ils enfoncèrent alors la porte et trouvèrent Gugnioni étendu sans vie sur le foyer de la cuisine. Sa femme, qui dormait dans la chambre voisine, était à demi asphyxiée. Transportée à l'air, des soins pressés l'ont rappelée à la vie. On ignore encore les circonstances dans lesquelles s'est produit cet accident.

Mort d'une piqure. — Un de ces derniers jours, M. Mathys, jardinier à Zollikon, se blessait légèrement à la main en arrachant une racine de dahlia. Bientôt après un empoisonnement du sang se déclarait et le pauvre homme, âgé de 36 ans seulement, ne tardait pas à succomber après d'horribles souffrances.

M. Mathys laisse une femme et trois enfants en bas âges.

ÉTRANGER

La guerre.

Sur le Cha Ho. — Le correspondant de la *Novoje Vremja* à Moukden signale le bruit d'une lointaine canonnade ; mais on n'a encore aucune information sur la direction dans laquelle le combat est engagé.

Le correspondant de la *Rouss* à Moukden annonce que le chef des Koungouses s'avance avec 3000 hommes pour couper les communications russes par chemin de fer. Il se trouve actuellement à 80 km. à l'ouest de Tieling. Son détachement est dirigé par des officiers japonais.

— Le correspondant de la *Gazette de la Bourse* à Moukden télégraphie que des troupes fraîches continuent à arriver à Moukden. Le service des approvisionnements est maintenant satisfaisant.

— L'activité grandissante qui se manifeste de part et d'autre indique l'imminence d'une grande bataille. Les feintes auxquelles se livrent les Russes ont pour but évident d'attirer les Japonais, mais jusqu'à présent les Nippons les ont toujours déjoués ; cependant ces derniers ne semblent pas avoir mis leurs avantages à profit.

France. — *Fauves en fuite.* — L'employé de la Compagnie du Midi chargé de la vérification du train de marchandises 2148, venant de Cette, et sur lequel était chargé le matériel de la ménagerie Rodenbach, se rendant à Carcassonne, s'aperçut, samedi soir, vers sept heures et demie, que le ressort d'avant d'un wagon était brisé et qu'il manquait les deux cages qui devaient en constituer le chargement. Quelques minutes plus tard, on télégraphiait de Capendu que l'accident s'était produit à environ 400 mètres de la gare, entre Floare et Capendu, que les cages s'étaient brisées en tombant, et que les fauves qui s'y trouvaient enfermés, deux ours et deux lionnes, rôdaient dans les environs de la voie du chemin de fer.

Des mesures furent aussitôt prises dans les villages environnants, et la gendarmerie de Trèbes et de Capendu fut dépêchée pour leur donner la chasse. Deux ours et une lionne ont été tués à coups de carabine dans le courant de la nuit, et le quatrième fauve, une lionne, le matin, vers 7 heures, près du mont Alaric.

Les corps des quatre fauves ont été expédiés à Toulouse pour y être vendus.

Russie. — *Le choléra.* — On communique les renseignements suivants sur la marche de l'épidémie de choléra :

Du 8 au 16 la plupart des cas se sont produits dans les gouvernements d'Erivan, de Bakou et de Samara. Dans ce dernier, il y a eu 67 cas dans

le cœur, pourquoi ne m'en point faire la confidence ?... En le gardant pour vous seul, vous augmentez votre chagrin... et qui sait ? votre silence, sans que vous vous en doutiez, peut être la cause de... graves événements... peut amener, en votre vie, comme dans la mienne, des changements tels qu'il ne serait plus possible ensuite de revenir sur le passé...

— Claire !...
— Tandis qu'on peu de franchise, un moment d'abandon... éviterait les événements dont je parle...

Il dit, et sa voix était profondément altérée :
— Je ne vous comprends pas très bien, Claire.

Elle soupira. Elle se tint. Elle semblait se demander si elle irait plus loin dans ses questions, livrant ainsi presque sans voiles le mystère de sa douce âme.

Était-il vrai qu'il ne comprenait pas ? Elle doutait.

Enfin, elle s'abandonna. Elle n'avait pas, dans sa droiture si grande, qu'il y eût eu un instant entendu entre le jeune homme et elle ; elle ne voulait pas rencontrer l'ombre même d'un reproche ; elle était trop jeune pour ne pas aller droit au but, quelque pénible qu'eût le trajet.

— Philippe, puisque vous ne savez rien, puisque l'on ne vous a rien dit encore, moi j'estime qu'il est de mon devoir de vous prévenir... Votre père m'aime... Il m'a avoué son amour... Il a le plus ardent désir que je devienne sa femme...

douza local
Saratoff, au
on en a con
trakan et 23
nier, c'est le
teinte : 17 p
ritoire trans

Macédo
lotte entre l
un caractère
et un institu
famille près

CAN
Au Gra
tivement, sa
titres au por
thécaire ont
a bien fallu
les premiers
nières. En
l'impôt sur l
davantage et
trices du fis

Assuranc
les comptes
contre l'ince
tés payées l'
élevées à 27
La Caisse
franc en su
Elle a pu
223 754 fr.

La Compagnie
222,410 fr.
La percep
dans le comp
Le fonds d'

Univers
ont eu lieu
de droit à co
M. Alfred M
cum laude ;
avec la note
mence, de M
Semsales, et
note cum lau

Un bille
trôleur des
Aarau que l
geur était po
de départ.

Une rapide
la gare de M
billet Morat-
reconnut que
d'une effracti
gare de Mora
francs et d'un
vol de cent fr

Le feu. —
soir, à Chatil
aux frères M
seule la maïso
de campagne.
éclaté vers 8
par la pompe
lieux. Dix por

Châtel-S
cette ville. Le
combat active

G

Hôpital
— Voici le re
côte pour l'an

matin, après d'horribles souffrances. — Vendredi soir, les ouvriers travaillant à la dissection, virent des lucres susurrer sur le foyer de la cuisine. Ils coururent dans la chambre voisine, et transportée à l'air, des lucres furent rappelés à la vie. On ignore dans lesquelles s'est pro-

— Un de ces derniers jours, à Zollikon, se blessait légèrement en arrachant une racine de dahlias. L'empoisonnement du sang se fit sentir chez un homme, âgé de 36 ans seulement, qui succomba après d'horribles souffrances. Une femme et trois enfants en

ANGER

guerre.

Le correspondant de la Noden signale le bruit d'une épidémie de typhus, mais on n'a encore aucune confirmation dans laquelle le com-

de la Rouss à Mockden années. Les Koungouses s'avance avec les communications coupées. Le fer. Il se trouve actuellement à Tieling. Son détachement de la Gasette de la Bourse

que des troupes fraîches à Moukden. Le service des communications est maintenant satisfaisant. L'imminence d'une grande bataille auxquelles se livrent les Russes d'attirer les Japonais, les Nippons les ont toujours ces derniers ne semblent pas à profit.

en fuite. — L'employé de la gare chargé de la vérification du matériel, venant de Cette, et chargé le matériel de la ménage-

à Carcassonne, s'aperçut que le wagon était brisé et qu'il y avait des cages qui devaient en constituer. Quelques minutes plus tard, on apprit que l'accident s'était produit à la gare, entre les cages s'étaient brisées et des fauves qui s'y trouvaient se débattaient dans le chemin de fer.

immédiatement prises dans les vilaines de la gendarmerie de Trèbes pour leur donner la mort. Une lionne ont été tués à la gare, dans le courant de la nuit, et une lionne, le matin, vers midi à Alaric.

re fauves ont été expédiés à la gare.

choléra. — On communique les résultats sur la marche de l'épidé-

part des cas se sont produits à Erivan, de Bakou et de Tiflis, il y a eu 67 cas dans

douze localités. Dans les villes d'Astrakan et de Saratoff, aucun cas nouveau ne s'est produit ; mais on en a constaté 17 dans le gouvernement d'Astrakan et 21 dans celui de Saratoff. Dans ce dernier, c'est la ville de Zaritzin qui a été la plus atteinte : 17 personnes ont succombé. Dans le territoire transcaspien, trois cas se sont produits.

Macédoine. — On mande de Sofia que la lutte entre les bandes bulgares et serbes a revêtu un caractère grave ces jours derniers. Un prêtre et un instituteur bulgares ont été tués avec leur famille près de Kumanovo.

CANTON DE FRIBOURG

Au Grand Conseil. — On s'est occupé activement, samedi et lundi, de nos lois fiscales. Les titres au porteur et les cédules de la Caisse hypothécaire ont fait les frais de la discussion. Mais il a bien fallu constater qu'on ne pouvait atteindre les premiers et qu'il est difficile d'imposer les derniers. En attendant, M. Python a déclaré que l'impôt sur les capitaux rapportait chaque année davantage et que les banques étaient les coopératrices du fisc.

Assurance contre l'incendie. — D'après les comptes de la Caisse cantonale d'assurance contre l'incendie pour l'année 1903, les indemnités payées l'année dernière dans le canton se sont élevées à 277,729 fr.

La Caisse a versé à diverses Communes 18,300 francs en subsides pour installations d'hydrants. Elle a payé pour la prime de réassurance 223 754 fr. 77.

La Compagnie de réassurance a versé à la Caisse 222,410 fr. 40 pour les 4/5 des indemnités payées.

La perception de la cotisation d'assurance figure dans le compte pour 307,600 fr. 26

Le fonds de réserve s'élève à 518,724 fr. 31.

Université. — A la suite des examens qui ont eu lieu les 10, 11 et 12 novembre, la Faculté de droit a conféré le grade de licencié en droit à M. Alfred Merz, de Morat, avec la note *summa cum laude* ; à M. Mihran Doctorian, de Neuchâtel, avec la note *magna cum laude* ; à MM. Louis Clémence, de Muriaux (Berne), Emile Gaudard, de Semsales, et Léon Wuilleret, de Fribourg, avec la note *cum laude*.

Un billet fatal. — Un de ces jours, un contrôleur des C. F. F. remarqua entre Olten et Aarau que le billet Morat Zurich dont un voyageur était porteur n'avait pas été daté à la gare de départ.

Une rapide enquête téléphonique lui apprit que la gare de Morat n'avait pas vendu, ce jour-là, de billet Morat-Zurich. L'individu fut appréhendé. Il reconnut que le billet avait été volé, à la faveur d'une effraction commise dans les bureaux de la gare de Morat. Il s'était emparé, en outre, de 15 francs et d'une pèlerine. Il a avoué, en outre, un vol de cent francs commis à la gare de Moutiers.

Le feu. — Un incendie a détruit, dimanche soir, à Chatillon (Broye), une ferme appartenant aux frères Masset. Les propriétaires habitaient seuls la maison ; ils ne tiennent ni bétail ni train de campagne. Ils étaient absents quand le feu a éclaté vers 8 h. La maison voisine a été protégée par la pompe de Lully arrivée première sur les lieux. Dix pompes ont concouru à l'attaque du feu.

Châtel-St-Denis. — La rougeole sévit dans cette ville. Les écoles inférieures sont fermées ; on combat activement l'épidémie.

GRUYÈRE

Hôpital du district de la Gruyère. — Voici le résultat de la collecte dite de Pentecôte pour l'année 1904 :

Albeuve-Sciernes, 9 ; Albeuve, 72 ; Avry-dv-Pont, 13 ; Botterens-Villarbeney, 15.75 ; Bellegarde, 10 ; Broc, 162.40 ; Bulle, 373.70 ; Cerniat, 44 ; Charmey, 136.60 ; Créruz, — Châtel, — Corbières, 12.25 ; Echarlens, 52.60 ; Enney, 25 ; Estavannens, — Grandvillard, — Gamfens, 20 ; Hauteville, 10 ; Lessoc, 21.50 ; Marsens, 18.60 ; Maules, 20 ; Montbovon, 42 ; Morlon, 31.60 ; Neirivue, 18 ; Le Pâquier, 44.60 ; Pont-en-Ogoz, 10 ; Pont-la-Ville, 12 ; Riaz, 44 ; La Roche, 36 ; Romanens, 22.50 ; Rueyres-Treyfayes, 29.70 ; Sales, — Sorens, 56 ; Tour-de-Trême, 60 ; Vauroz, 100 ; Villarvolard, 21 ; Villars d'Avry, 10 ; Villars sous-Mont, 15 ; Vuadens, 60 ; Vuippens, 18.10. Total : 1646.90 fr.

Conférence ouvrière. — Dimanche après midi a eu lieu à Tivoli une conférence donnée par M. Serrati, de Lausanne, sur l'organisation économique. L'assemblée a été assez fréquentée et tout s'est passé tranquillement.

Incendie. — Ce matin, mardi, vers 6 heures, le feu a détruit une remise située en amont du Tirage, appartenant à M. Léon Remy. Une certaine quantité de bois a été consumée. On attribue cet incendie à la malveillance. Les pompes de Bulle, Vuadens, La Tour, Le Pâquier et Gruyères se trouvaient sur les lieux.

Accident mortel. — Samedi après midi, le nommé Isidore Jolliet feu Félicien, à Montbovon, préparait du bois avec son frère, à la montagne. Une branche faisant ressort le frappa à la nuque ; quoique un peu étourdi, il continua son travail, mais bientôt dut se retirer au chalet voisin, où il perdit connaissance.

Il mourut pendant la nuit sans avoir repris ses sens.

Cet homme, âgé d'environ 40 ans, était marié mais n'avait pas d'enfants.

Il était très estimé à Montbovon où il faisait partie du Conseil communal.

Un « bluff ». — Pour la galerie, le *Messageur* croit bien agir en se faisant le champion du prédicateur de V., que nous signalions l'autre jour, et en rompant une lance en sa faveur.

Or, aucun démenti ne s'est élevé contre notre protestation ; au contraire, celle-ci a même été jugée trop « douce » par de nombreux citoyens de ce village, encore écorchés par les paroles offensantes qui leur furent jetées du haut de la chaire. Mais il fallait bien que le *Messageur* se distingue en cette circonstance, par son tact habituel d'abord et surtout par sa prétention à se poser en défenseur de la religion.

Son tact ! Il est donc bien entendu que ce journal soutient et approuve un personnage qui s'est permis d'insulter gravement toute une population. Voilà son rôle, et vous, braves citoyens de V., souvenez-vous de ce fait, que le *Messageur* vous condamne parce que vous avez osé protester contre le sermon du 1^{er} novembre.

Le *Messageur* a en outre la douce manie de se croire le défenseur de la religion. Et pour combattre, la brave feuille ne peut sortir de son arsenal que ces archaïques arguments de « franc-maçon ou de libre-penseur », qu'elle décoche à qui-conque ne pense pas comme elle. Mais cette rengaine est bien vieille, bien usée ; ça ne prend plus.

Il est vrai qu'en fait de religion nous reconnaissons au *Messageur* un réel avantage sur nous. C'est qu'il connaît, pour les avoir pratiquées, plus d'une religion ; il peut dès lors en parler avec une telle confiance, ce qui lui a déjà valu d'un mauvais tour, tandis que nous jugeons avec suffisamment de celle qu'on nous a introduite sur les bancs d'école. Et voilà comment le *Messageur* est armé pour défendre la religion !

Avec un Don Quichotte de cette espèce, elle n'ira pas loin...

L'hiver sera-t-il rigoureux ? — De tous côtés, on se le demande vraiment, et, pourtant, rien n'est plus facile à savoir, écrit un agriculteur.

Seulement, pour cela, il faut avoir des abeilles. Ces insectes, paraît-il, ont le don de prévoir dès le commencement de l'automne, si l'hiver sera dur ou non.

Si l'hiver doit être rigoureux les abeilles ferment hermétiquement la porte de leurs ruches avec de la cire et ne laissent qu'un trou à peine perceptible. Au contraire, si l'hiver doit être doux, l'entrée reste toute grande ouverte.

Or cette année, dames abeilles ferment leurs portes et se calfeutrent partout. Gare donc à l'hiver !

A été chaud, hiver froid, dit-on aussi.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de septembre 1904.

Naissances :

Seydoux, Julien-Alphonse, fils de Louis, sciencier, de Vaulruz. — Leclerc, N. N. (féminin), fille de Louis, d'Avry-dev-Pont. — Häni, Frédéric-Jacob, fils de Paul, ferblantier, de Strättlingen (Berne). — Crotti, Marcel-Joseph, fils d'Eugène, négociant, de Bulle et Isonne (Tessin). — Monney, Marie-Julie, fille de François, postillon, de Fiàngères et Besencens. — Bochez, Germaine-Léonie, fille de Félix, employé de chemin de fer, de Corbières. — Sottas, Augusta-Marcelle Lucie, fille de Constant, employé de chemin de fer, de Charmey. — Total, 7.

Décès :

Crotti, Michel-André, fils d'Alfred, agriculteur, de Bulle et Isonne (Tessin), 70 jours. — Seydoux, Jean Jules, fils de feu Edouard, aubergiste, de Grattavache, 45 ans. — Pasquier, Marie Elisabeth-Angustine, fille de Lucien, employé postal, 2 1/2 ans. — Leclerc, N. N. (féminin), fille de Louis, d'Avry-dev-Pont, 5 jours. — Blanc, Marie-Julie Lucie, femme de Charles, de Bulle, Fribourg et Corbières, 61 ans. — Total, 5.

Mariages :

Rime, Nicolas-Emile, de Charmey y domicilié et Bosson, Marie-Françoise, de Riaz. — Sandan, Marie-Félicien, électricien, de Châtel-St-Denis, et Tinguely, Marie-Emma, cuisinière, de Marsens et Diraret. — Total, 2.

BIBLIOGRAPHIE

Contes valaisans, de Louis COURTHION.

Si vos occupations ou votre bourse ne vous ont pas permis, pendant la saison des villégiatures, de visiter ce coin de pays si peu banal qu'est le Valais, il ne vous reste plus qu'une chose à faire : c'est de vous procurer les *Contes valaisans*.

Ces études d'après nature offrent un réalisme enveloppé de poésie alpestre, et une psychologie sans prétention. Le style de Louis Courthion, savoureux et coloré, exprime si pittoresquement ce que le sens d'observation a recueilli, qu'on est ému et charmé tour à tour, comme dans ces délicieuses idylles intitulées : *L'an des myrtilles* ; *Le péché de Cécile* ; *La messagère des Ermites*.

Esquissés d'un trait vigoureux, les personnages offrent des types bien caractérisés où tous les mouvements de l'âme humaine sont étudiés. Il y a d'habiles politiciens chez ces montagnards, de vastes ambitions et parfois autant d'énergie habileté dépensée à devenir juge ou président d'un hameau qu'à la conquête d'un ministère.

Louis Courthion, observateur pénétrant et peintre sincère, aidé d'un style qu'il a su garder si suggestif, mérite certes la place qu'il a conquise dans le cénacle des écrivains romands. Sa renommée franchissant les frontières, nous voyons les critiques français, allemands, hollandais s'occuper de ses travaux. Aussi ne pouvons-nous que le féliciter et souhaiter de voir son œuvre continuer et grandir.

Donc, c'est entendu, procurez vous les *Contes valaisans*.

Aux personnes pauvres de sang,

si souvent sujettes aux refroidissements, nous conseillons le fortifiant par excellence, le véritable Cognac ferrugineux Golliez. — Se vend en flacons de fr. 2.50 et 5 dans toutes les pharmacies.

Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, à Morat.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres poste pour frais de réimpression.

La famille STERROZ, à La Tour-de-Trême, remercie tous les personnes qui ont bien voulu manifester leur sympathie à l'occasion de la maladie, de la mort et de l'enterrement du cher et regretté [1121]
Constant STERROZ.

CERCLE
 des Arts et Métiers
 DE BULLE
Dimanche 27 Novembre
 à 8 h. du soir :

Soirée familière
 réservée aux membres du Cercle
 et à leur famille.
 1122] LA COMMISSION

A louer :
 au premier étage d'une maison située dans la Grand'Rue, un **bel appartement**, grandes et hautes chambres bien éclairées avec ou sans bureau, véranda, cave, galetas. Pour renseignements, s'adresser à M. le notaire MORARD. (H609B)[1124

Location d'auberge.
Lundi 28 novembre, à 2 heures du jour, la **Commune d'Enney** mettra en location par voie de mises publiques, son établissement communal, sous le nom d'**Auberge de la Couronne**. Les conditions seront lues avant les mises. L'entrée en jouissance est fixée au **1er janvier 1905**. (H612B)[1123

Foin et regain.
 La **Commune de Marsens** offre à vendre de gré à gré environ 10,000 pieds de **foin et regain**, à consommer sur place ou à distraire. Emplacement pour 15 pièces de bétail. Pour renseignements, s'adresser à M. le **Syndic du dit lieu**. Marsens, 20 novembre 1904. Par ordre : **Le Secrétaire communal**. 1119]

RECTIFICATION
 La soussignée déclare regretter les propos qu'elle a tenus contre **Mme Leitnandgut**, Emma, femme de **Clément**, concernant la disparition d'un certain montant en argent, et reconnaît dite dame pour une femme libre et honnête. Rosa Jordan. Bulle, 4 novembre 1904. [1120

Mises de bois.
Mercredi 30 novembre courant, la **commune de Marsens** exposera en vente par voie de mises publiques une quantité de numéros de bois propre à billons et d'équarris sage. Rendez-vous des mises à 1 heure du jour, à l'**Auberge du dit lieu**. Marsens, le 20 novembre 1904. Par ordre : **Le Secrétaire communal**. 1118]

A vendre :
 outillage de bouchers, charcutiers et menuisiers, ainsi qu'une broue et deux roues. — S'adresser à M. **CHATTON**, à La Tour. (H599B)[1113

Bidons à transporter le lait
ystème Zoug et autres, avec couvercles ordin. ou avec fermeture à levier.
Cuves à lait, coniques et droites.
Seaux à traire et mesures à lait
emboutis.
Bassins pour rafraichir le lait.
Seaux à mesurer.
 Le tout de qualité supérieure et de toute solidité. — Prix modérés.
METALLWAREN-FABRIK ZUG S. A., ZUG
Usine d'emboutissage, émaillage, étamage
 Plus hautes récompenses à de premières expositions (H4101Lo)[928

A vendre :
 en mises publiques, pour cause de départ, **lundi 28 novembre**, dès 9 heures du matin, chez **M. P. KERN**, à Riaz, meubles de chambres, lits, tables, buffets, armoires, commodes, lavabos, chaises, glaces, tableaux; meubles de cuisine, un fourneau-potsager tout neuf, pour hôtel ou pension, un fourneau rond et batterie de cuisine; des outils agricoles et autres objets trop longs à détailler. **1 porc gras**. A distraire, 250 quintaux **foin et regain** première qualité. 1125] **P. KERN**

Mises de fleuries.
 La **Commune de Villars-sous-Mont** exposera en vente, par voie de mises publiques, la première fleurie de ses pâquiers des **Combes-Devant, Davaut** et des **Auges**, pour l'année 1905. Les mises auront lieu **vendredi 2 décembre prochain**, dès 2 heures de l'après midi, à l'**Hôtel de la Gare** du dit lieu. 1099] **Secrétariat communal.**

A vendre [1100
 8 à 10 000 pieds de **foin et regain** première qualité, à consommer sur place, chez **Joseph DUPASQUIER**, en Saucens, Bulle.

A louer :
 à Bulle, un **logement** de 2 chambres et cuisine. [1101
 A la même adresse, à vendre un **fourneau**. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
 un **logement** de 2 à 3 pièces, bien exposé chez **DUPASQUIER Séréphin**, La Tour-de-Trême. [1107

Dimanche 27 novembre
CASSÉE
 à l'auberge de
la Croix-Blanche
 à **EPAGNY**
 Invitation cordiale. **Vve GEINOZ**. 1109]

JEUNES FILLES
 On engage continuellement des **jeunes filles**
 à la **Fabrique de chocolat de Broc**. [75]
 Bon salaire dès le commencement.

A louer : [1110
 deux **logements**, dont un pour de suite et un pour le **1er décembre**. S'adresser à M. **STÄMFLI**, maréchal, La Tour-de-Trême.

MONT-D'OR
 1^{re} qualité
 à la **Fleur-de-Lys**, Bulle.
 Se recommande : **Léon PASQUIER**. 1114]

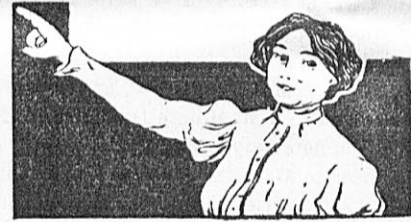
A LOUER
 un **appartement** de deux chambres et cuisine. [1116
 A la même adresse, on demande une **personne** de toute confiance pour les jours de marché. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

VENTE D'HOTEL
 Pour cause de décès, l'**Hoirie de M. Eugène WÆBER** exposera en mises publiques, le **vendredi 16 décembre** prochain, dès 2 heures après midi.
l'Hôtel des Alpes,
 avec les dépendances, qu'elle possède à Bulle, à proximité de la **gare des chemins de fer**.
 L'excellente réputation dont jouit cet établissement, et sa situation exceptionnellement favorable, garantissent un rapport assuré.
 L'emplacement de l'Hôtel et le terrain attenant ont une surface de 1656 mètres carrés.
 Les mises seront tenues en dit **Hôtel**.
 Pour renseignements, s'adresser à **MM. MORARD** ou **ANDREY**, notaires, à Bulle. (H592B)[1096

DÉPURATIF GOLLIEZ
 ou
Sirop au brou de noix ferrugineux
 (Marque des 2 Palmiers).
 Dépuratif énergique contre scrofules, humeurs, dartres, rachitisme, éruptions de la peau, glandes, clous. *Bien plus actif et plus agréable à prendre que l'huile de foie de morue.* 30 ans de succès.
 En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

Demandez partout
LES BONBONS
ANTI-RHUME
 de la Confiserie Vaudoise (H13,837L)
O. Ehninger, & C^{ie}, Lausanne
 946]

Si vous voulez vous délivrer de
Rhumatisme
Courbature dans les reins,
douleurs rhumatismales,
 employez le remède excellent
Emplâtre ROCCO
 ordonné par les médecins.
 Fr. 1.25 aux pharmacies : **P. Gavin** et **A. Barras, Bulle**. [991



Malaga doré } 2 ans, Fr. 16.
garanti naturel } 5 " " 20.
 } 8 " " 24.
Asti nouveau } à 1 fr. le litre.
1^{re} qualité } Rabais par fûts d'origine de 50 à 60 litres. [1071
Francisco Ribes, Bulle.

Imprimerie de la Gruyère
 Rue du Tir 131 — BULLE — Rue du Tir 131.

Cette imprimerie des mieux outillées se charge de travaux typographiques en tous genres, tels que :

Journaux et brochures;
 Programmes, prospectus, cartes d'adresse, de visite, de convocation, etc.;
 Formulaires pour les administrations, le commerce, l'industrie, etc.;
 Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, circulaires, etc.;



Registres et carnets à souche, tableaux, etc.;
 Statuts et règlements de sociétés, etc.;
 Etiquettes volantes toile, parchemin, gommées, bordereaux, etc.;
 Enveloppes avec raison sociale imprimée.

Prix très modérés.